

<http://www.oncfs.fr/spip.php?article2150>



Renforcement de la coopération franco-genevoise en faveur de la préservation durable de la faune sauvage

- L'ONCFS en Région - Auvergne Rhône-Alpes - Actualités -
Date de mise en ligne : mardi 28 mai 2019

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Communiqué de presse - Clermont-Ferrand, le 28 mai 2019

Renforcement de la coopération franco-genevoise en faveur de la préservation durable de la faune sauvage



L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et l'Etat de Genève, représenté par son Service de la biodiversité de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), ont renouvelé à Sevrier (France, département de la Haute-Savoie) le 22 mai dernier, leur partenariat initié en 2002.

La signature de cet avenant conforte la solidarité internationale entre les deux structures en matière de connaissance de la faune sauvage, de police de l'environnement et de mise en oeuvre des stratégies nationales biodiversité respectives pour la préservation durable d'une faune sauvage qui ne connaît pas les frontières.



*P. Poyet, Délégué régional Auvergne - Rhône-Alpes de l'ONCFS et
B. Von Arx, Directeur du service de la biodiversité de l'OCAN
signant l'accord de partenariat*

La coopération sera renforcée notamment dans les domaines transfrontaliers suivants :

- le braconnage et le trafic illégal d'espèces
- les espèces exotiques envahissantes
- la gestion des crises sanitaires
- les infrastructures écologiques
- le suivi des espèces emblématiques
- la formation des personnels.

Cette démarche s'inscrit dans les perspectives d'accompagnement des politiques publiques aux changements globaux.

Contact : ONCFS DR Auvergne-Rhône-Alpes - 04 73 16 25 90
dr.auvergne-rhone-alpes [at) oncfs.gouv.fr

Pour télécharger le communiqué de presse :



Communiqué de presse - 28 mai 2018 - Coopération transfrontalière